



Appui à la Filière et à la Profession Piscicoles en Côte d'Ivoire (AF2P-CI)

L'APDRA intervient en Côte d'Ivoire depuis sa création en 1996. Avec ses partenaires, elle est à l'origine de l'essor remarquable qu'a connu la pisciculture dans les régions Centre-Ouest et Sud-Ouest. Reposant sur une polyculture à base de tilapia, cette activité est principalement destinée à la commercialisation et s'intègre parfaitement au sein des exploitations agricoles en valorisant les bas-fonds ainsi que les sous-produits des autres ateliers de production.



Identité du projet

Durée

3 ans, 2016 - 2019

Localisation

Régions du Centre-Ouest et du Sud-Ouest, région de l'Ouest

Financement

Agence Française de Développement (AFD), Caritas Man (Côte d'Ivoire), Conseil Régional Centre - Val de Loire, Conseil Départemental de l'Essonne, avec le soutien de la Fondation AnBer, de la Fondation Michelham et de la Fondation de France

Partenaire local

Association des Pisciculteurs de Côte d'Ivoire (APCI)

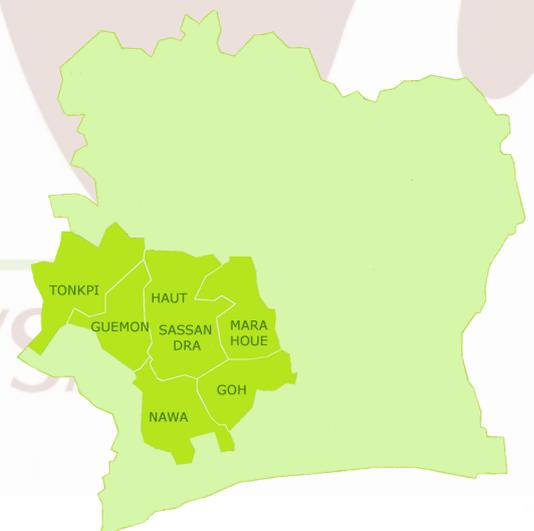
Bénéficiaires attendus

400 pisciculteurs et leurs familles, 100 professionnels de la filière piscicole

Contexte

- Un projet multi-pays mis en œuvre dans trois pays d'intervention : Cameroun, Guinée et Côte d'Ivoire, avec pour objectifs l'**amélioration de la production de poisson** et la **structuration de la filière piscicole**
- Une intervention qui fait suite au Projet de Renforcement des Capacités des Pisciculteurs dans le centre-ouest de la Côte d'Ivoire (PRCPCI) mis en œuvre par l'APDRA et l'APCI entre 2012 et 2016
- Une activité piscicole profondément perturbée par une décennie de crise politique en Côte d'Ivoire

Les actions de l'APDRA ont pour but de relancer une pisciculture performante et de qualité, portée par des groupements de pisciculteurs solidement installés



APDRA Pisciculture Paysanne

9, avenue de France - 91 300 Massy Tel : +33 (0)1 69 20 38 49
email: contact@apdra.org site Internet: <http://www.apdra.org>

Appui aux groupements piscicoles

- Renforcement des dynamiques collectives à travers la mise en œuvre des activités programmées dans les Plans de Développement Locaux de la Pisciculture (PDLP) des groupements accompagnés
- Appui à la gestion de la production piscicole : conseils techniques, suivi d'exploitation, visites d'échange, etc.
- Accompagnement spécifique des groupements vers l'auto-suffisance en matière de production d'alevins
- Mise en place d'un dispositif de « parrainage » des groupements nouvellement encadrés : accompagnement par des pisciculteurs expérimentés, partenaires du projet



➔ 573 pisciculteurs accompagnés en 2017

4 parrainages en cours dans la région de Guémon

Développement de pratiques innovantes



- Tests d'aliments fabriqués à partir de sous-produits locaux
- Utilisation du mélange son-urée fermenté pour améliorer la fertilisation des étangs
- Association de nouvelles espèces : *Mormyrus*, *Distichodus* et *Lates niloticus* aux espèces habituellement élevées (tilapia, hétérotis et silure)
- Réflexion en cours sur la possibilité de développer l'élevage de crevettes en étang

➔ Un rendement moyen estimé à 1,9 t/ha/an en 2017

Appui à la filière piscicole

- Organisation de formations pour les métiers amonts de la filière : aménagistes, menuisiers, monteurs de filets et tâcherons
- Travail avec les mareyeuses en charge de la commercialisation du poisson de pisciculture
- Renforcement organisationnel des groupements de pisciculteurs
- Tenue de deux « ateliers de l'interprofession » visant à faciliter l'échange d'informations et la communication



➔ Mise en place d'un cadre de concertation très apprécié par les différents acteurs